

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAÎTRE ET RESPECTER LES RÈGLES DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ (ALIMENTATION, MATÉRIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES :

- comprendre les consignes et les recommandations en termes d'hygiène
- connaître le lexique des ustensiles, du matériel et de l'équipement
- maîtriser les pictogrammes de mise en garde des produits chimiques

APTITUDES TRAVAILLÉES : compréhension écrite

Activité 1

- 1) Quel est le titre du document page 2 ? (Cochez la bonne réponse)
 - ☐ Produits chimiques
 - ☐ Les 9 pictogrammes de danger
 - ☐ J'explose
- 2) Quel est le sous-titre du document page 2 ? (Cochez la bonne réponse)
 - ☐ Produits chimiques
 - ☐ Les 9 pictogrammes de danger
 - ☐ J'explose
- 3) D'où, ou de qui, proviennent les documents pages 2 à 4 ? (Cochez la bonne réponse)
 - ☐ Du ministère de la santé
 - ☐ Des fabricants de produits chimiques
 - ☐ De l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
- 4) À quoi servent ces documents ? (Cochez la bonne réponse)
 - ☐ Expliquer les pictogrammes représentant les dangers des produits chimiques
 - ☐ Vendre des produits d'entretien
 - ☐ Lutter contre l'utilisation des produits chimiques et polluants
- 5) Où peut-on voir les pictogrammes présentés sur ces documents ? (Cochez la bonne réponse)
 - ☐ Sur des affiches dans les lieux publics
 - ☐ Sur des affiches dans la rue
 - ☐ Sur les étiquettes des produits d'entretien

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS





FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE

CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)

FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS

J'EXPLOSE



- Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...

JE FLAMBE



- Je peux m'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.

JE FAIS FLAMBER



- Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.

JE SUIS SOUS PRESSION



- Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés, gaz dissous).
- Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés).

JE RONGE



- Je peux attaquer ou détruire les métaux.
- Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.

Dangers physiques



FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE

CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)

FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS

Dangers pour la santé

JE TUE



- J'empoisonne rapidement, même à faible dose.

JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ



- Je peux provoquer le cancer.
- Je peux modifier l'ADN.
- Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Je peux altérer le fonctionnement de certains organes.
- Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires.
- Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).

J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE



- J'empoisonne à forte dose.
- J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires.
- Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple).
- Je peux provoquer somnolence ou vertiges.
- Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.

Dangers pour l'environnement

JE POLLUE



- Je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS



Activité 2

D'après les documents pages 2 à 4, reliez chaque pictogramme à sa définition



•

•

J'explose

Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...



•

•

Je flambe

Je peux m'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.



•

•

Je fais flamber

Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.



•

•

Je suis sous pression

Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés, gaz dissous).

Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés).



•

•

Je ronge

Je peux attaquer ou détruire les métaux.

Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



•

•

Je nuis gravement à la santé

Je peux provoquer le cancer. Je peux modifier l'ADN. Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus. Je peux altérer le fonctionnement de certains organes. Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).



•

•

Je tue

J'empoisonne rapidement, même à faible dose.



•

•

J'altère la santé ou la couche d'ozone

J'empoisonne à forte dose. J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple). Je peux provoquer somnolence ou vertiges. Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.



•

•

Je pollue

Je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS



Activité 3

Observer l'organisation du texte sur le document ci-dessous puis, sur l'étiquette page 7, indiquez à quel numéro correspondent les informations listées

ÉTIQUETTE SELON LE RÈGLEMENT CLP

The diagram shows a CLP label for Acetone. The label includes the following information:

- Identité du fournisseur**: BUNICOLOR, 11 bis, rue de la source, 92350 PUILLY - Tél. 01 90 76 94 92
- Identificateurs du produit**: ACÉTONE
- Pictogrammes de danger**: Two diamond-shaped pictograms, one with a flame and one with an exclamation mark.
- Mention d'avertissement**: DANGER
- Mentions de danger**:
 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - Tenir hors de portée des enfants.
 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - Éviter de respirer les vapeurs.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - Stockier dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
- Conseils de prudence**: N° CE 200-662-2
- Informations supplémentaires**: None listed on the label.

On the right side of the diagram, a list of information types is provided, each with a plus sign (+):

- Identité du fournisseur +
- Identificateurs du produit +
- Pictogrammes de danger +
- Mention d'avertissement +
- Mentions de danger +
- Conseils de prudence +
- Informations supplémentaires +

© 2015 pour l'INRS www.inrs.fr/etiquetteCLP

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS



2 FORMALDEHYDE

3 H301: Toxique en cas d'ingestion. -
H311: Toxique par contact cutané. -
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. -
H317: Peut provoquer une allergie cutanée. -
H331: Toxique par inhalation. -
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
P302: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. **4**

5I

BRADY CHEMICALS
45 avenue de l'europe
59436 RONCQ CEDEX

+33 3 20 01 08 70

5

50-00-g
200-00-g

605-001-00-5

Nom du produit : n° _____.

Pictogrammes de danger : n° _____.

Identité du fournisseur : n° _____.

Mentions de danger : n° _____.

Conseils de prudence : n° _____.

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS

Activité 4



Regardez attentivement les étiquettes de produits d'entretien projetées par votre formateur et classez les dans le tableau ci-dessous selon leur dangerosité. Un même produit peut figurer dans plusieurs colonnes

J'explose	Je flambe	Je fais flamber	Je suis sous pression	Je ronge	Je tue	Je nuis grave-ment à la santé	J'altère la santé ou la couche d'ozone	Je pollue
N° _____	N° _____ N° _____ N° _____	N° _____ N° _____	N° _____	N° _____ N° _____ N° _____ N° _____	N° _____ N° _____	N° _____ N° _____ N° _____	N° _____ N° _____ N° _____ N° _____	N° _____ N° _____

	FRANÇAIS DES COMMIS DE CUISINE/PLONGEURS/OFFICIERS DE CUISINE
	CONNAITRE ET RESPECTER LES REGLES DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE (ALIMENTATION, MATERIEL, LOCAUX)
	FICHE : LES PRODUITS D'ENTRETIEN - COMPRENDRE LES DANGERS

Etiquettes pour l'activité 4

1

• Désinfecte, nettoie, redonne blancheur et éclat aux cuvettes de WC**.
• Effet curatif. Avec Javel.
• *Action bactéricide selon les normes EN1276 et EN 13697 et action virucide selon la norme EN14476, à 20°C.

MODE D'EMPLOI ** Sauf contre-indication du fabricant

Pour ouvrir, appuyer sur les côtés lisses du bouchon et tourner. Pour fermer, revisser jusqu'au "clic". Projeter le produit (env 60ml) sur les parois et sous les rebords de la cuvette en pressant le flacon. Laisser agir 5min pour une action bactéricide ou 60min pour une action virucide. Brosser puis actionner la chasse d'eau.

RECOMMANDATIONS Utiliser de préférence dans un délai de 2 ans après la date figurant sur le flacon. Protéger supports environnants et vêtements de toute éclaboussure. Ne pas utiliser en même temps qu'un détartrant. Enlever les blocs WC éventuels avant utilisation du produit. Ne pas projeter sur papier peint, aluminium, inox brossé, plastique, tissu, cuir ou tout support contre-indiqué par le fabricant. Sur surfaces colorées, faire une touche d'essai sur un endroit caché pour vérifier la tenue de la couleur. N'utiliser que pour l'usage prévu. En cas d'utilisation quotidienne d'un WC relié à une fosse septique, utiliser un Entretien fosses Starwax. Bien refermer le flacon après utilisation. Conserver au frais et à l'abri de la lumière.

COMPOSITION Agents de blanchiment chlorés, agents de surface anioniques : moins de 5 %. Parfums. Hypochlorite de Sodium, (CAS 7681-52-9), 44,81 g/kg. Type de préparation : autre liquide (AL). Produit biocide (TP 02). Date de péremption : 2 ans après la date de fabrication et N° de lot : voir inscription sur l'emballage. Désinfection chimique des surfaces dures en condition de saleté. Application domestique.

PRÉCAUTIONS Contient : HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CLATIVE LAURYL. ETHER SULFATE DE SODIUM, HYDROXYDE DE SODIUM. DANGER. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Eliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. NE PAS MELANGER AVEC LES ACIDES. Ne pas transvaser. Ne pas réutiliser le récipient vide. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).







2

BENZÈNE

DANGER

H 225 – Liquide et vapeurs très inflammables.
H 350 – Peut provoquer le cancer.
H 340 – Peut induire des anomalies génétiques.
H 372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H 304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H 319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
H 315 – Provoque une irritation cutanée.

Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.

200-753-7

Selon le règlement CLP.

3

Dioxyde d'azote

NO₂(g), en équilibre avec N₂O₄(g)



H280 (C): Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H314 (1B): Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H330.2: Mortel par inhalation

Corrosif pour les voies respiratoires.

P260: Ne pas respirer les vapeurs

P284: Porter un équipement de protection respiratoire

P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

cab

N° CAS : 10102-44-0

Z.A Nord du Val de Moder
67350 NIEDERMODERN
Tel: 03 88 72 25 01

N° CE : 233-272-6

Imprimé sur cab XC6

0008

